

BOOSTER votre évolution professionnelle !

Le service de la Formation Continue vous accompagne dans votre

Reprise d'études

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
DES SCIENCES
D'ORSAY

Formation Continue et V.A.E
Se former tout au long de la vie

Les formations diplômantes de l'Université Paris Saclay sont ouvertes aux salariés des entreprises privées et publiques, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs non-salariés. Ils intègrent alors la promotion d'étudiants sous le statut de **stagiaire de la formation continue**.

Il est impératif pour le candidat de prendre contact avec le service FC.

Public

- Salarié entreprise publique ou privée
- Travailleurs non-salariés
- Demandeurs d'emploi

Attention : vous ne relevez pas de notre service si :

- vous avez **moins de 2 ans d'interruption d'études** après votre parcours initial.
- vous avez **moins de 30 ans et vous envisagez une formation en apprentissage**.

Dates



Campagne reprise d'études 2023-2024

01/11/2022 – 05/07/2023

Délais

Réponse assurée par le service après réception de la fiche contact et pièces demandées.

Lieu



Service de la FC & VAE

Faculté des Sciences d'Orsay,

Bât 490, 3^{ème} étage

Rue Hector Berlioz, 91405 Orsay CEDEX

Procédure

DEMANDE

- **Etude du projet de reprise d'études** : fiche contact, CV et lettre de motivation

DOSSIER FC

- Constitution du **dossier administratif FC**
- Recherche de **financement**
- **Candidature pédagogique** (plateformes dédiées)

INSCRIPTION

- **Signature** du contrat ou de la convention
- **Procédure d'inscription** auprès du service de scolarité

FORMATION

- Gestion du dossier administratif et financier
- **Accompagnement du stagiaire** durant sa formation



Informations & candidature

Pour déposer une **demande de reprise d'études** à la faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay, envoyez **la fiche contact complétée**, disponible sur [notre site](#) ainsi que **vos CV et lettre de motivation** à :

re-vapp.sciences@universite-paris-saclay.fr

